

**L'AVOCAT
CONSULTANT.**

COMÉDIE.

CINQUANTE-TROISIÈME
PROVERBE.

CARMONTELLE, Louis Carrogis,
dit Louis de Carmontelle

1771

**L'AVOCAT
CONSULTANT.**

COMÉDIE.
CINQUANTE-TROISIÈME
PROVERBE.

de CARMONTELLE.

À Paris, chez Sébastien JORRY, vis à vis le Comédie Française,
chez Le JAY, rue Saint Jacques, près celle des Mathurins.

M. DCC. LXXI. Avec Approbation et Privilège du Roi.

PERSONNAGES

Monsieur GALAND DELARIVERIE, avocat.
Monsieur DE SAINT-HILAIRE, officier.
Monsieur DE CACHANT, officier.
BENOÎT, laquais de Monsieur Galand de la Rivierie.

La scène est chez M. Galand de la Rivierie.

SCÈNE PREMIÈRE.
Monsieur de Cachant, Monsieur de
Saint-Hilaire.

MONSIEUR de CACHANT.

Qu'est ce que tu viens donc faire ici, Saint-Hilaire ?

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Je viens consulter Monsieur Galand Delariverie, sur une affaire.

MONSIEUR de CACHANT.

Parbleu, je te plains d'être entre ses mains, car il ne finit rien ; je suis bien fâché de l'avoir pour Avocat.

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Mon affaire à moi ne sera pas longue, ce ne fera qu'une consultation.

MONSIEUR de CACHANT.

On ne le trouve jamais chez lui.

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Je sais bien où il va ; mais ne t'embarrasse pas ; je ne crois pas qu'il y retourne davantage.

MONSIEUR de CACHANT.

On dit qu'il est amoureux d'une Demoiselle.

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

C'est cela même.

MONSIEUR de CACHANT.

Tu la connais peut-être ?

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Beaucoup.

MONSIEUR de CACHANT.

Je t'entends.

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Je crois avoir imaginé un moyen pour cela.

MONSIEUR de CACHANT.

Ne lui fait pas de mal.

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Ne t'inquiète pas.

MONSIEUR de CACHANT.

C'est que s'il était malade, cela reculerait encore mon affaire.

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Tu n'as rien à craindre.

MONSIEUR de CACHANT.

Je m'en vais, je revendrai tantôt.

SCÈNE II.

Monsieur de Saint Hilaire, Monsieur de Cachant, Benoît.

BENOÎT.

Messieurs, Monsieur l'Avocat va revenir dans l'instant.

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Où est il ?

BENOÎT.

Il n'est pas loin, il est chez Mademoiselle de Sainte Lucie.

MONSIEUR de CACHANT.

C'est cela même.

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Allons, c'est bon.

MONSIEUR de CACHANT.

Adieu, Saint-Hilaire, à ce soir.

BENOÎT.

Le voilà, Monsieur l'Avocat, il rentre par le jardin,

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Allons, laissez nous.

BENOÎT, par la fenêtre.

Ici Monsieur, ici.

SCÈNE III.

Monsieur de Saint Hilaire, Monsieur Galand.

MONSIEUR GALAND.

Ah, c'est Monsieur de Saint-Hilaire.

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Oui, Monsieur Galand, je viens vous consulter.

MONSIEUR GALAND.

Monsieur, vous me faites bien de l'honneur, asseyez-vous donc, s'il vous plaît.

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Ce n'est pas la peine. Voici, de quoi il s'agit.

MONSIEUR GALAND.

Mais, Monsieur, je ne peux pas vous écouter comme cela.

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Allons, puisque vous le voulez absolument.

Ils s'assoient.

MONSIEUR GALAND.

C'est que réellement vous ferez mieux.

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Monsieur, je viens vous consulter pour savoir ce que je dois choisir d'une chose ou de l'autre que je me trouve dans la nécessité de faire.

MONSIEUR GALAND.

Voyons, Monsieur, expliquez votre affaire comme elle est.

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Monsieur, je n'ai jamais eu de procès de ma vie, et je voudrais bien n'en pas avoir.

MONSIEUR GALAND.

Il y a peut-être quelque moyen d'accommodement ; voyons.

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Monsieur, il y a un homme dans le monde qui me déplaît beaucoup, je suis déterminé à lui donner cent coups de bâton, ou à le jeter ter par les fenêtres.

MONSIEUR GALAND.

Monsieur, c'est violent.

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Je le sais bien ; mais je ne peux pas absolument m'en dispenser, et je viens vous consulter sur le choix de ces deux choses-là.

MONSIEUR GALAND.

Je ne vous conseillerai jamais ni l'une ni l'autre, il y a trop de danger.

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Oui pour cet homme-là.

MONSIEUR GALAND.

Pour vous-même ; mais quelles raisons avez-vous ? Il y a les voies de la Justice.

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Je vous dis que je ne veux pas avoir de procès, cela m'impatiente, et je ne veux pas tirer cette affaire-là en longueur.

MONSIEUR GALAND.

Mais que vous a fait cet homme qui puisse vous porter à cet excès de violence ?

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Le voici, Monsieur. Je suis très amoureux d'une Demoiselle fort aimable que j'ai même envie d'épouser, je crois lui plaire, et cet homme ne cesse point de venir dans la maison ; vous entendez ?

MONSIEUR GALAND.

Oui, Monsieur, très bien.

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Or, comme il paraît vouloir déterminer la mère de cette Demoiselle en sa faveur, je ne vois pas d'autre parti à prendre que de l'expulser de cette maison. N'est-ce pas expulser qu'il faut dire ?

MONSIEUR GALAND.

Oui, Monsieur.

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Je trouve bien que de le faire sauter par les fenêtres serait plus court ; mais il pourrait en mourir, et pourvu qu'il n'y revienne plus, c'est tout ce qu'il me faut ; ainsi les coups de bâton pourraient peut-être lui suffire. Conseillez-moi.

MONSIEUR GALAND.

Monsieur, il pourrait arriver que...

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Parlez-moi naturellement, j'aimerais fort les coups de bâton.

MONSIEUR GALAND.

Prenez plutôt le parti de la douceur ; cela aurait moins d'inconvénient.

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Oui ; mais cela sera lent.

MONSIEUR GALAND.

Non, non, attendez quelques jours, vous verrez que cet homme-là prendra son parti.

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Vous le croyez ?

MONSIEUR GALAND.

Oh sûrement vous ne le reverrez plus,

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Vous me le promettez ?

MONSIEUR GALAND.

J'en réponds, même.

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

En ce cas-là... Mais si je le retrouve encore, pour lors je prendrai le parti de la fenêtre.

MONSIEUR GALAND.

Vous ne serez plus exposé à cette violence.

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Allons, Monsieur, nous verrons.

Il met deux écus sur le Bureau de Monsieur Galand.

MONSIEUR GALAND.

Monsieur, qu'est-ce que vous faites donc ?

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Il faut bien que je vous paye votre consultation.

MONSIEUR GALAND.

Monsieur, vous vous moquez de moi.

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Vous n'êtes pas obligé de donner votre temps et votre science pour rien, je suivrai donc votre conseil, j'attendrai deux jours ; mais après cela je ne balancerai plus. Adieu, Monsieur Galand, en vous remerciant.

MONSIEUR GALAND.

Monsieur...

MONSIEUR de SAINT-HILAIRE.

Rentrez donc.

MONSIEUR GALAND.

Monsieur, je vous verrai aller.

Ils sortent.

Explication du proverbe : Un bon averti en vaut deux.

FIN

PRESENTATION des éditions du THEÂTRE CLASSIQUE

Les éditions s'appuient sur les éditions originales disponibles et le lien vers la source électronique est signalée. Les variantes sont mentionnées dans de rares cas.

Pour faciliter, la lecture et la recherche d'occurrences de mots, l'orthographe a été modernisée. Ainsi, entre autres, les 'y' en fin de mots sont remplacés par des 'i', les graphies des verbes conjugués ou à l'infinitif en 'oître' est transformé en 'aître' quand la graphie moderne l'impose. Il se peut, en conséquence, que certaines rimes des textes en vers ne semblent pas rimer. Les mots 'encor' et 'avecque' sont conservés avec leur graphie ancienne quand le nombre de syllabes des vers peut en être altéré. Les caractères majuscules accentués sont marqués.

La ponctuation est la plupart du temps conservée à l'exception des fins de répliques se terminant par une virgule ou un point-virgule, ainsi que quand la compréhension est sérieusement remise en cause. Une note l'indique dans les cas les plus significatifs.

Des notes explicitent les sens vieillis ou perdus de mots ou expressions, les noms de personnes et de lieux avec des définitions et notices issues des dictionnaires comme - principalement - le Dictionnaire Universel Antoine Furetière (1701) [F], le Dictionnaire de Richelet [R], mais aussi Dictionnaire Historique de l'Ancien Langage Français de La Curne de Saint Palaye (1875) [SP], le dictionnaire Universel Français et Latin de Trévoux (1707-1771) [T], le dictionnaire Trésor de langue française tant ancienne que moderne de Jean Nicot (1606) [N], le Dictionnaire etymologique de la langue française par M. Ménage ; éd. par A. F. Jault (1750), Le Dictionnaire des arts et des sciences de M. D. C. de l'Académie française (Thomas Corneille) [TC], le Dictionnaire critique de la langue française par M. l'abbé Feraud [FC], le dictionnaire de l'Académie Française [AC] suivi de l'année de son édition, le dictionnaire d'Emile Littré [L], pour les lieux et les personnes le Dictionnaire universel d'Histoire et de Géographie de M.N. Bouillet (1878) [B] ou le Dictionnaire Biographique des tous les hommes morts ou vivants de Michaud (1807) [M].